



SEANCE PLÉNIERE

du 14 décembre 2023

ANIMATEUR/ANIMATRICE :	SECRÉTAIRES DE SÉANCE :
Dr. Eric BILLAUD et Mme Carline MESSAGER	Mme Carline MESSAGER et Mme Christine BOLDRON

Intervenants durant la séance (par ordre d'intervention) :

Dr. Éric BILLAUD, Mme Carline MESSAGER, Mme Léa MESSINA, M. Benjamin BEGARD-MERCIER, Mme Agathe QUIBLIER, M. Vincent MEIGNAN, Mme Valérie RICHAUD-TAUSSAC et Mme Elen RIO

Etaient présents :

■ Membres du Comité Plénier

NOM – PRENOM	Fonction	Structure
BILLAUD Eric	Médecin/Président du COREVIH PDL	SMIT CHU Nantes
HITOTO Hikombo	Médecin coordinateur CPVD	CH du Mans
DROUMAGUET Pierre	Chargé de mission	IREPS Pays de la Loire
LEAUTEZ Sophie	Praticien hospitalier SMPU	CHD Vendée
MALO Pascal	Coordinateur programme ETP COREVIH PDL	AIDES
MERIEAU Stéphanie	Chargée de projets santé des jeunes	Ville de Nantes
MICHAU Christophe	Médecin	CH St Nazaire

■ Invités

NOM – PRÉNOM	Fonction	Structure
BARBARIN Jean-Jacques	Communication-Prévention-Santé	Gay Randonneurs Nantais
BEGARD-MERCIER Benjamin	Intervenant communautaire	Association PALOMA
BERGERON Pierre	Intervenant communautaire	Association PALOMA
BESLON Virginie	Médecin SMIT	CHU de Nantes
BESSON Hélène	Intervenante communautaire	Association PALOMA
BOLDRON Christine	Secrétaire	COREVIH
BONNET Bénédicte	Médecin	CeGIDD 44
BONNET Marie	Intervenante communautaire	Association PALOMA
DE GUENYVEAU Gwendoline	Inspectrice	ARS PDL

DEVRIENDT Sylvaine	Coordinatrice régionale	Médecins du monde
EPO Irène	Médecin référent Santé Publique	CPVD 72
GARNIER Nathalie	Responsable Education et Promotion de la Santé	Ville d'Angers
LAINÉ Laetitia	TEC	COREVIH/CHD Vendée
LAMBERET Romain	Médecin	CH St Nazaire
LEMOINE Tiffany	Psychologue	CAPPA/CHU de Nantes
MALENFANT Alexandre	Délégué 44-49	AIDES
MARTIN Esther	Assistante sociale	CHU de Nantes
MEIGNAN Vincent	Délégué régional PDL	AIDES
MESSAGER Carline	Coordinatrice	COREVIH PDL
MESSINA Léa	Responsable du dispositif Mineur.e.s en situation de prostitution	ATDEC – Nantes Métropole
MOUYON Charlotte	Médecin	CH de Fontenay le Comte
MOYON Laurine	Biostatisticienne	COREVIH PDL
NORMAND Geoffrey	Coordinateur	CFPD 49
OLLIVIER Ronan	Médecin	SPF CIRE PDL
POUHAUT Nathalie	TEC	COREVIH/CH St Nazaire
QUEDE Fabien	Chargé de communication	ARS/CHU de Nantes
QUIBLIER Agathe	Intervenante communautaire	Association PALOMA
RICHAUD-TAUSSAC Valérie	Déléguée aux droits des femmes 44	DDDFE 44
RIO Elen	Coordinatrice nationale	Association Mouvement du Nid
ROUSSEAU Bettina	Assistante sociale	CH Cholet
SEIGNEURET Charly	Sage-femme	PMI et CSS de Mayenne
SERVEL Manon	Coordinatrice 53 et 72	Association AIDES
SUPIOT Christelle	Psychologue SMIT	CHU de Nantes
TESSIER Kim	Assistante sociale	CHD la Roche sur Yon
TIFFOCHE Olivia	Directrice	Planning Familial 44
TOUITI Samira	Déléguée régionale	DRDFE pdl

Total : **45** personnes (dont **7/32** membres avec voix délibérative titulaires ou suppléants)

Rappel : Quorum atteint si 17 personnes avec voix délibérative

3 titulaires (dont 3 membres du Bureau), 4 suppléants

- Collège 1 : 2 représentants/24
- Collège 2 : 1 représentant/36
- Collège 3 : 2 représentants/12
- Collège 4 : 2 représentants/12

Personnes en situation de prostitution et santé sexuelle

Ouverture de la séance

Dr Eric BILLAUD, président du COREVIH, et Carline MESSENGER, coordinatrice du COREVIH - [présentation](#)

Présentation du dispositif Mineur.es en situation de prostitution de la Mission locale – ATDEC (Mission Locale Nantes Métropole + Maison de l'emploi)

Mme Léa MESSINA, responsable du dispositif Mineur.e.s en situation de prostitution - [présentation](#)

En complément/Discussion :

- Lors de la mise en place du dispositif en Loire-Atlantique, la moyenne d'âge des mineur.es en situation de prostitution était de 17 ans, aujourd'hui elle est de 12-13 ans, grâce au repérage précoce des professionnels.
- Le nombre d'enfants mis en prostitution est en augmentation. Constat de reconversion d'anciens vendeurs de stupéfiants en proxénètes.
- 100 % des mineur.es ont été victimes de violences dans leur parcours antérieur, notamment de harcèlement scolaire voire de harcèlement de masse (harcèlement dans et en dehors des établissements scolaires par des personnes qu'elles ne connaissaient parfois même pas). L'Education Nationale a un rôle à jouer sur la prise en charge du harcèlement scolaire dans les établissements.
- En termes de prévention, nécessité d'intervenir auprès des enfants dès la maternelle (l'âge de confrontation à une première image porno est d'environ 9 ans). Freins : absence de moyens suffisants des associations et certains chefs d'établissements et/ou associations de parents d'élèves réticents à faire intervenir certaines associations pouvant « pervertir » leurs enfants.
- Mise en place d'un dispositif de mise à l'abri de l'enfant avec 4 logements diffus dans le 44.
- Travail actuel avec le [CRIAVS](#) (Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles).

Site [Contre les Violences sur Mineurs](#) : [ICI](#)

Présentation de l'association PALOMA et de ses actions de terrain

M. Benjamin BEGARD-MERCIER et Mme Agathe QUIBLIER, intervenants communautaires- [présentation](#)

En complément/Discussion :

- Ouverture du local 33 rue Fouré du mardi au vendredi avec ou sans rendez-vous.
- Rencontre des TdS sur Internet ou la nuit avec proposition de rendez-vous individuel et/ou d'atelier collectif au local de PALOMA.
- Partenariat avec le CeGIDD dans le cadre de dépistage sans rendez-vous. La personne présente une carte qui lui permet d'obtenir un dépistage complet sans avoir à révéler son activité. Ce dispositif va se pérenniser au niveau national.

Présentation du réseau TDS Mayenne + prostitution masculine

M. Vincent MEIGNAN, coordinateur régional, association Aides - [présentation](#)

En complément/Discussion :

- Constats :

- Plus de TdS identifiées mais moins de clients depuis la loi sur la pénalisation des clients = plus grande précarité et plus de pratiques à risque.
- Importance du travail partenarial, par exemple actions avec le Planning Familial dans le même local : possibilité de faire de l'orientation directe.

La prostitution d'un point de vue juridique en France

Mme Valérie RICHAUD-TAUSSAC, déléguée aux droits des femmes 44- [présentation](#)

En complément/Discussion :

- Sortie le 12 décembre du [Plan National de Lutte contre l'Exploitation et la Traite des Êtres Humains ICI](#). Les femmes demeurent les principales victimes (90 %) avec 96 % d'entre elles victimes d'exploitation sexuelle.
- Pour les personnes dénonçant un réseau de proxénétisme, l'association ALC a mis en place il y a une dizaine d'années le dispositif national « [Ac.Sé](#) » de protection des victimes de traite des êtres humains en les exfiltrant et les hébergeant sur le territoire de façon confidentielle. En savoir + [ICI](#)
- Parcours de sortie de la prostitution : la plupart des femmes sont d'origine étrangère (nigérianes) et toutes sont dans une situation administrative précaire au niveau de leur titre de séjour. Grâce au dispositif, elles peuvent bénéficier d'un titre de séjour de 6 mois avec une autorisation de travailler, renouvelable pendant deux ans. Le dispositif peut continuer au-delà des deux ans si la personne le souhaite.

Présentation de l'association Le Mouvement du Nid et ses actions de terrain

Mme Elen RIO, coordinatrice nationale - [présentation](#)

En complément/Discussion :

- Constat d'un recul de la prostitution de rue,
- Des situations de proxénétisme familial et conjugal révélées depuis la période de la crise COVID.
- La majorité des personnes majeures accompagnées par le Mouvement du Nid sont entrées en prostitution alors qu'elles étaient mineures.
- Manque de moyens face à toutes les demandes de parcours de sortie de la prostitution.
- Possibilité de mise à l'abri grâce au dispositif « [Abri d'Urgence](#) » avec la Fondation des Femmes donnant accès à des places d'hôtel pendant trois semaines. En savoir + [ICI](#)

Synthèse des échanges :

Que l'on parle de travailleur.euses du sexe ou de personnes en situation de prostitution, l'importance de la prise en compte de la santé sexuelle est primordiale. C'est un public en situation de précarité et minoritaire comparativement à la population générale, mais qui s'expose, de par ses pratiques, à un risque accru de grossesses non désirées, de contaminations aux IST et de transmission aux multiples partenaires. Il doit de ce fait être accompagné, orienté et dépisté pour éviter le développement de pathologies et/ou de grossesses.

Les associations ont un rôle primordial à jouer, notamment dans les actions de pair à pair et d'aller vers qui facilitent l'acceptation des mesures de prévention, de dépistage et de mises en soin. La collaboration entre les associations et les structures dédiées à la santé sexuelle doit être favorisée.

Evolution des COREVIH : où en sommes-nous ?

Dr Eric BILLAUD et Carline MESSAGER – [présentation](#)

Fin de la plénière
